

Agriculture & agroalimentaire

Europe centrale & balte

(Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie)

Une publication du SER de Varsovie
N° 2 – Février 2026

Sommaire :

A. ACTUALITES AGRICOLES :

Estonie :

- Des petites fermes porcines pour limiter les risques de peste porcine africaine
- Appel à protéger les récoltes tout en sécurisant l'agriculture
- Vers des œufs sans cage : l'engagement des producteurs
- Le secteur appelle le gouvernement à protéger la sécurité alimentaire
- Secteur agricole en difficulté : enjeux de durabilité à long terme

Lettonie :

- Plus de 38 millions d'euros pour soutenir l'innovation et la compétitivité agricole
- 7,7 millions d'euros de subventions pour soutenir l'agriculture en 2026
- Crise chez le géant balte des spiritueux *Amber Latvijas Balzams* sous protection juridique
- 45 M€ pour booster l'aquaculture de truites
- Le secteur laitier en croissance : bilan de la production en 2025

Lituanie :

- 21,9 M€ d'aides débloqués pour les éleveurs et les infrastructures rurales
- Modifications du PN PAC 2023-2027 : plus de flexibilité et un soutien mieux ciblé
- Un nouvel outil numérique pour simplifier le transport des animaux

Visegrad :

- Une voix unie du Groupe de Visegrad pour défendre l'avenir de la PAC

Pologne :

- La Diète rejette la motion de censure contre le ministre de l'Agriculture
- Le Conseil agricole du Président critique la définition de « l'agriculteur actif »
- Un record historique pour les exportations agroalimentaires
- Environ 666 M€ (2,8 mds PLN) pour moderniser et verdir l'agriculture
- Le pays croule sous les céréales mais les exportations ne suivent pas
- Nouvelle obligation d'étiquetage pour les fruits et légumes

République tchèque :

- Bien-être des animaux : bilan 2025
- Hausse significative du budget agricole en 2026 pour sécuriser les aides et soutenir la transformation
- Une ambition : simplifier les règles de gestion des zones à risque d'érosion
- Hausse des prix des terres agricoles
- Soutien à la compétitivité des propriétaires forestiers
- Travailleurs ukrainiens indispensables dans l'agriculture

Slovaquie :

- Deux nouveaux programmes de subventions agricoles pour 92 M€
- Fermeture de la sucrerie *Považský cukor* et incertitudes sur l'avenir du secteur
- La Chambre d'agriculture alerte sur les conséquences de l'accord UE-Mercosur
- Production laitière : stagnation et défis économiques

B. ACTUALITES SANITAIRES :

Estonie :

- Grippe aviaire – mesures de prévention

Lettonie :

- Newcastle : 1er foyer

Pologne :

- Grippe aviaire (IAHP) : 40 foyers en 2026
- Newcastle : 25 nouveaux foyers dans les élevages de volaille en 2026
- Peste porcine africaine (PPA) : pas de foyers en élevage / 376 cas en faune sauvage
- Fièvre catarrhale ovine : 6 foyers en 2026

République Tchèque :

- Grippe aviaire (IAHP) : 2 cas en 2026

Slovaquie :

- Grippe aviaire : 2er foyers en élevage et 4 cas en faune sauvage

A. ACTUALITES AGRICOLES :

Estonie :

➤ Des petites fermes porcines pour limiter les risques de peste porcine africaine

L'Etat prévoit de **développer de petites exploitations porcines** (jusqu'à 2 500 truies) afin de protéger les éleveurs contre la **peste porcine africaine (ASF)**, plus difficile à contenir dans les grandes fermes. Le projet prévoit la création de **six exploitations sur 5 à 10 ans**, pour un coût total d'environ **75 M€**, dont **13 M€ financés par le budget national** cette année pour lancer les deux premières fermes.

L'autosuffisance porcine, auparavant d'environ 70 %, pourrait tomber à **40-50 %**. La Chambre d'agriculture et de commerce soutient cette stratégie, mais souligne que les entrepreneurs devront souvent compléter les aides étatiques et de l'UE par des prêts, ce qui augmente les risques financiers dans un contexte incertain.

➤ Appel à protéger les récoltes tout en sécurisant l'agriculture

Le ministre des Affaires régionales et de l'Agriculture, Hendrik Johannes Terras, a déclaré à Bruxelles que **les restrictions sur les produits de protection des plantes ne devraient entrer en vigueur que si des alternatives viables existent pour les agriculteurs**, et il a précisé que **les solutions biologiques et à faible risque sont prometteuses mais ne peuvent pas toujours remplacer les produits chimiques**, leur efficacité dépendant des ravageurs, du climat et de la phase de croissance. L'Estonie a ainsi appelé l'UE à accélérer la mise sur le marché de nouvelles solutions et à intégrer dans ses décisions l'impact sur les rendements, la qualité alimentaire, les prix et la sécurité de l'approvisionnement.

➤ Vers des œufs sans cage : l'engagement des producteurs

Le 25 février 2026, lors de la conférence « Économie rurale intelligente 2026 », les principaux producteurs d'œufs d'Estonie (*DAVA Foods Estonia, Eesti Muna, Linnu Talu et Sanlind*) ont signé une déclaration solennelle s'engageant à **passer aux méthodes de production sans cage au plus tard en 2035**.

L'accord prévoit l'arrêt des nouveaux investissements dans les cages, la transition progressive des unités existantes et la communication régulière des progrès au public. Ce changement nécessitera un investissement estimé à 50 millions d'euros, visant à concilier bien-être animal, durabilité économique, sécurité alimentaire et compétitivité sur le marché européen.

Selon les signataires et la Chambre d'agriculture et de commerce (EPKK), cette initiative volontaire illustre la maturité du secteur et montre que l'autorégulation peut garantir un équilibre entre protection animale et viabilité de la production d'œufs en Estonie.

➤ Le secteur appelle le gouvernement à protéger la sécurité alimentaire

La Chambre de l'agriculture du commerce (EPKK) alerte sur le risque de crise profonde pour l'agriculture estonienne si le gouvernement n'alloue pas les fonds européens prévus pour combler l'écart de revenus entre les agriculteurs estoniens et la moyenne de l'UE pour la période 2028–2034. Bien que la Commission européenne ait proposé un financement supplémentaire de 546 millions d'euros pour compenser cette disparité, ces fonds ne sont pas strictement affectés à l'agriculture, laissant la porte ouverte à une réaffectation vers d'autres politiques.

L'EPKK, avertit que si ces ressources ne parviennent pas au secteur, la production nationale pourrait diminuer, la dépendance aux importations augmenter, et la sécurité alimentaire en pâtir, d'où un appel officiel au gouvernement pour garantir que ces fonds soutiennent directement les producteurs estoniens.

➤ Secteur agricole en difficulté : enjeux de durabilité à long terme

Selon un rapport de *Bigbank*, le secteur agricole estonien a accumulé environ **350 millions d'euros de pertes au cours des trois dernières années**, une situation non soutenable à long terme. Les prix de produits comme le blé stagnent depuis plus d'une décennie tandis que les coûts de production ont fortement augmenté, créant un déséquilibre structurel.

En 2025, la récolte de céréales a été satisfaisante en volume mais limitée en qualité à cause d'un printemps frais et de fortes pluies. Le secteur laitier a connu des prix élevés en début d'année, suivis d'une baisse marquée en fin d'année, créant une incertitude financière croissante. La production fourragère et le marché du bétail ont présenté des variations régionales importantes, mais globalement la situation est restée stable grâce à de bonnes pratiques agricoles et à une gestion efficace.

Malgré ces difficultés, l'investissement et l'optimisation restent prioritaires pour les producteurs, avec un intérêt accru pour l'acquisition de terres agricoles afin d'assurer la durabilité et la compétitivité. *Bigbank* souligne que le secteur a besoin de soutien financier pour moderniser ses équipements, améliorer son efficacité et maintenir sa stabilité, tout en restant optimiste sur la capacité des producteurs à relever ces défis à long terme.

Lettonie :

➤ Plus de 38 M€ pour soutenir l'innovation et la compétitivité agricole

Le Conseil des ministres a décidé d'allouer **plus de 38 millions d'euros** pour renforcer la **compétitivité et l'efficacité de la production agricole**. Le financement provient **du budget de l'État** et du **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**.

- **22,8 M EUR** sont destinés à la **compensation partielle des intérêts des prêts** pour les producteurs agricoles, coopératives, transformateurs et acteurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Cette mesure vise à **réduire la charge financière des emprunts** et faciliter les investissements.
- **11,2 M EUR** seront consacrés à la **recherche scientifique appliquée à l'agriculture** et à l'amélioration des infrastructures des institutions scientifiques agricoles, favorisant **l'innovation et le renforcement de la compétitivité** du secteur.
- **4 M EUR** sont prévus pour le **développement de matériel de sélection**, soutenant la production de cultures **conventionnelles, intégrées et biologiques**, adaptées aux conditions locales et aux méthodes de production durables.

Ces mesures visent à stabiliser financièrement les exploitations, promouvoir l'innovation et garantir un développement durable et compétitif de l'agriculture lettone.

➤ 7,7 M€ de subventions pour soutenir l'agriculture en 2026

Le ministère de l'Agriculture a annoncé que le budget agricole pour 2026 est identique au budget 2025 et s'élève à **7 717 986 EUR**.

La répartition des subventions est la suivante :

- 5 022 597 EUR pour le développement de l'élevage,
- 702 151 EUR pour la production agricole,
- 782 800 EUR pour la coopération internationale et mutuelle,
- 696 216 EUR pour la promotion du marché,
- 461 722 EUR pour la mise en œuvre des mesures de soutien de l'an dernier,
- 45 000 EUR pour l'enseignement professionnel agricole,
- 7 500 EUR pour l'enregistrement des produits protégés et traditionnels.

Le ministère souligne que l'objectif de cette aide est de promouvoir la production de produits agricoles et d'élevage de haute qualité et d'augmenter la compétitivité des entreprises. Parmi

les mesures soutenues figurent notamment la sélection génétique, la gestion des banques de génétique et bases de données végétales, le test des variétés, la surveillance des sols, ainsi que d'autres initiatives liées au développement agricole.

➤ **Crise chez le géant balte des spiritueux Amber Latvijas Balzams sous protection juridique**

Amber Latvijas Balzams, leader de la production de boissons alcoolisées dans les pays baltes, est en difficulté financière et a demandé l'ouverture d'une **procédure de protection juridique (TAP)**. Ce dispositif letton permet à une entreprise viable de continuer ses activités tout en négociant avec ses créanciers sous contrôle judiciaire.

L'entreprise fait face à une combinaison de chocs externes : la **confiscation de ses actifs en Russie**, une **cyberattaque majeure** et des **marchés internationaux des spiritueux très concurrentiels**. À cela s'ajoute une **dette fiscale de plus de 18 M€**, entraînant le gel de ses comptes bancaires par le service des impôts de l'Etat en novembre dernier.

Amber Latvijas Balzams emploie plus de **400 personnes**, possède **deux sites de production à Riga**, gère **15 marques** et exporte principalement vers les **États-Unis**.

L'entreprise est également impliquée dans un **litige avec le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne** concernant l'utilisation de la dénomination « Šampanietis », translittération lettonne de l'AOC Champagne pour ses vins mousseux produits depuis 1952.

➤ **45 M€ pour booster l'aquaculture de truites**

L'entreprise **Riga Bay Aquaculture** prévoit d'investir plus de 45 M€ sur dix ans pour développer **une ferme de truites arc-en-ciel sur la côte occidentale du golfe de Riga**, en partenariat avec le groupe danois **Musholm**, filiale de la société japonaise **Okamura Foods**.

Le projet pourrait atteindre un chiffre d'affaires annuel de 75 M€ à pleine capacité. La production débutera dès la première année avec des smolts importés du Danemark, permettant de tester les impacts environnementaux et de garantir une gestion durable avant une montée en puissance.

Ce projet **s'inscrit dans le développement stratégique de l'aquaculture lettone, renforçant les liens industriels avec l'Europe et le Japon** et positionnant la Lettonie comme un acteur clé du marché européen des poissons d'élevage.

➤ **Le secteur laitier en croissance : bilan de la production en 2025**

En 2025, la transformation du lait en Lettonie a progressé de 9,6 %, soit 14 400 tonnes de produits supplémentaires par rapport à 2024. La production a enregistré des hausses notables : +15,7 % pour le beurre, +13,8 % pour le lait fermenté et +12,9 % pour le fromage.

Les entreprises laitières ont acheté 839 500 tonnes de lait cru, soit une légère augmentation de 0,7 % par rapport à 2024. Le prix moyen d'achat du lait cru a connu une hausse significative de 17,4 %, passant à 477,03 EUR/t, soit 70,77 EUR/t de plus qu'en 2024.

Cette croissance traduit une forte dynamique du secteur laitier, avec une attention particulière portée sur le beurre, qui connaît le plus fort accroissement de production.

Lituanie :

➤ **21,9 M€ d'aides débloqués pour les éleveurs et les infrastructures rurales**

Le ministère de l'Agriculture a annoncé le déblocage de 21,9 M€ d'aides destinées aux éleveurs d'ici avril 2026. Parmi ces mesures :

- 8,5 M€ sont consacrés au bien-être animal, bénéficiant à environ 1 300 éleveurs.
- 20 M€ supplémentaires ont été alloués à des programmes pour le développement des très petites, petites et moyennes infrastructures agricoles, ainsi qu'au renforcement des exploitations agricoles dans le cadre du plan de développement agricole et rural 2023-2027.

Les mesures visent à soutenir les éleveurs, moderniser les exploitations et renforcer la compétitivité du secteur agricole lituanien.

➤ **Modifications du PN PAC 2023-2027, plus de flexibilité et un soutien mieux ciblé**

Le ministère de l'Agriculture a soumis à la Commission européenne des modifications au Plan stratégique agricole et de développement rural 2023-2027. **L'objectif est d'offrir davantage de flexibilité aux agriculteurs, de mieux cibler les fonds européens et de renforcer la résilience, la durabilité et la compétitivité des exploitations.**

Parmi les principaux changements proposés figurent :

- Une plus grande flexibilité concernant le maintien des prairies permanentes (GAEC 1), avec une augmentation de la réduction autorisée de 5 % à 10 %.
- Des exemptions pour les exploitations biologiques de certaines normes GAEC, afin de réduire la charge administrative.
- Une clarification des exigences relatives à la protection des cours d'eau (GAEC 4).
- Des règles plus souples en matière de gestion de l'érosion des sols (GAEC 5), incluant de nouveaux critères d'évaluation du risque.
- La possibilité d'appliquer la diversification des cultures au lieu de la rotation (GAEC 7), ainsi qu'une exemption pour les exploitations de moins de 30 hectares.
- La fixation d'une période uniforme d'interdiction de taille des arbres et haies (du 15 mars au 1er août) afin de protéger la nidification des oiseaux (GAEC 8).
- L'adaptation des règles concernant les cultures intermédiaires aux conditions climatiques changeantes.
- L'allocation supplémentaire de 2,56 millions d'euros pour la biosécurité face à l'augmentation des maladies animales (peste porcine africaine, grippe aviaire, fièvre catarrhale ovine).
- Une plus grande flexibilité pour les chaînes d'approvisionnement courtes.
- Le transfert de fonds non utilisés des prêts préférentiels vers des subventions d'investissement (plus de 27 millions d'euros).
- Une simplification du système de gestion et de contrôle afin de réduire la bureaucratie.

Ces modifications, élaborées en concertation avec les partenaires sociaux et approuvées par le comité de suivi, visent à simplifier les règles et à garantir une utilisation plus efficace des fonds européens.

➤ **Un nouvel outil numérique pour simplifier le transport des animaux**

Un carnet de consignation numérique pour les animaux transportés sur le territoire national a été mis en place dans le cadre du Système d'information du registre des animaux d'élevage (ŪGRIS). Cette initiative, réalisée par le Service national de l'alimentation et de la médecine vétérinaire (SFVS), le ministère de l'Agriculture et le Centre national des données agricoles (ŽŪDC), vise à réduire la charge administrative dans le secteur de l'élevage.

Le nouveau système remplace les documents papier par des lettres électroniques, permettant une saisie plus rapide et plus précise des données directement dans le système informatique. Les informations relatives aux mouvements des animaux sont centralisées, ce qui réduit le risque d'erreurs et de perte de documents et garantit un accès immédiat aux données pour toutes les parties concernées – éleveurs, transporteurs et abattoirs.

La numérisation permettra de gagner du temps, d'accélérer le processus de transport des animaux et d'accroître la transparence du marché. À l'avenir, le système devrait être intégré à d'autres plateformes informatiques publiques.

Jusqu'à la fin de l'année, il sera possible d'utiliser à la fois l'ancien formulaire papier et le nouveau système électronique. Des formations sont également organisées pour les utilisateurs afin de faciliter la transition vers la solution numérique.

Visegrad :

➤ Une voix unie du Groupe de Visegrad pour défendre l'avenir de la PAC

La 86e réunion des représentants des chambres d'agriculture des pays du Groupe de Visegrad au format V4+2 (Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Lituanie et Lettonie) s'est tenue en Pologne les 12 et 13 février 2026 avec la participation du vice-ministre de l'Agriculture polonais Adam Nowak. L'objectif principal était d'élaborer une position commune concernant la réforme prévue de la PAC après 2027.

Les discussions ont porté sur la protection des revenus agricoles, l'opposition à une diminution du budget de la PAC et la nécessité de garantir une concurrence équitable dans les échanges avec les pays tiers. La Pologne plaide pour le maintien d'une PAC forte, distincte et financièrement autonome, fondée sur deux piliers, ainsi que pour un budget important et stable permettant de répondre efficacement aux défis actuels, notamment les maladies infectieuses et les conséquences des nouveaux accords commerciaux. Le vice-ministre polonais a souligné que la Pologne ne s'oppose pas à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, mais que ce processus ne peut pas se faire au détriment de la stabilité de l'agriculture des États membres. L'intégration devra être progressive, prévisible et socialement acceptable. Les participants ont aussi insisté sur la nécessité de protéger le marché européen contre l'afflux de produits alimentaires ne respectant pas les normes en vigueur dans l'UE.

La réunion a abouti à l'adoption d'un communiqué commun adressé à la Commission européenne et à l'organisation COPA-COGECA, afin de renforcer la voix des agriculteurs d'Europe centrale et orientale dans le débat sur l'avenir de la PAC.

Pologne :

➤ La Diète rejette la motion de censure contre le ministre de l'Agriculture

La Diète a rejeté la motion de censure visant le ministre de l'Agriculture Stefan Krajewski. 201 députés ont voté pour sa révocation, 235 contre, et aucun ne s'est abstenu. Le débat à la Diète a eu lieu le 26 février au soir.

Avant le vote, le Premier ministre Donald Tusk a annoncé que M. Krajewski resterait en fonction, soulignant **son efficacité ainsi que le budget record prévu pour la Pologne dans le cadre de la politique agricole commune (48,3 milliards d'euros). Il a attribué la responsabilité de l'accord avec le Mercosur, du Pacte vert et de l'afflux de céréales ukrainiennes aux gouvernements du PiS.**

La motion a été déposée par le parti Droit et Justice (PiS) qui a accusé le ministre d'inaction face à la crise agricole, de manque de réaction concernant l'accord avec le Mercosur et de promesses non tenues, notamment l'absence de recours devant la CJUE.

Le ministre a été soutenu par les partis de la coalition gouvernementale, dont le vice-Premier ministre Władysław Kosiniak-Kamysz (PSL - parti agraire), qui a mis en avant les mesures visant à limiter l'afflux de céréales ukrainiennes et à lutter contre la peste porcine africaine.

➤ Le Conseil agricole du Président critique la définition de « l'agriculteur actif »

Le ministère de l'Agriculture se félicite de la fin des travaux législatifs. La loi attend actuellement la signature du président Karol Nawrocki. **La définition approuvée par le Parlement vise à ce que les aides directes et les fonds de modernisation soient attribués uniquement aux personnes réellement engagées dans l'activité agricole.**

Mais le Conseil agricole auprès du Président estime que la nouvelle définition divise le milieu agricole car elle pourrait restreindre l'accès aux aides pour certaines catégories d'agriculteurs, notamment ceux qui gèrent de petites exploitations ou les jeunes agriculteurs en installation, ce qui risquerait de freiner l'innovation et le renouvellement des exploitations rurales.

Contrairement au ministère, le Conseil recommande de conserver des critères plus larges afin que le soutien financier profite à un plus grand nombre d'acteurs du secteur agricole.

➤ **Un record historique pour les exportations agroalimentaires**

En 2025, la valeur des exportations polonaises de produits agroalimentaires a atteint un niveau record de 58,4 Mds€ (248 mds PLN), soit +8,6 % par rapport à 2024. Les importations se sont élevées à **38,6 Mds€ (164 Mds PLN)**, en hausse de **7,8 %** sur un an. **Le solde commercial a augmenté de 10,2 %, atteignant 19,8 Mds€ (84 Mds PLN).**

Parmi les facteurs de croissance, on note : l'augmentation des prix moyens des denrées alimentaires sur le marché international par rapport à 2024, le maintien d'une forte position du pays dans les chaînes d'approvisionnement, la reprise de la demande des consommateurs au sein de l'UE et l'augmentation des exportations vers les marchés hors UE (malgré une appréciation défavorable du zloty face au dollar américain, limitant la croissance à +3 % sur ces marchés).

Répartition géographique des exportations :

- **UE : 43,9 Mds€ (186 Mds PLN)**, soit +10 % par rapport à 2024. L'UE représente 75 % des exportations agroalimentaires polonaises. Parmi les principaux partenaires : l'Allemagne – 14,8 Mds € (25 % des exportations totales), la France – 4 Mds€ et les Pays-Bas – 3,4 Mds€.
- **Pays tiers : 14,5 Mds€**, soit +3 %. Ils représentent 25 % des exportations, et parmi les principaux partenaires : le Royaume-Uni – 4,4 Mds€, l'Ukraine – 1,2 Mds€ et les États-Unis – 838 M€.

Principaux produits exportés :

Vers l'UE :

Tabac et produits du tabac – 4,9 Md€ (+3 %)
Viande de volaille – 4,2 Md€ (+26 %)
Cigarettes – 3,9 Md€ (+9 %)
Poissons et produits transformés – 2,9 Md€ (+7 %)
Produits laitiers – 2,8 Md€ (+12 %)
Viande bovine – 2,7 Md€ (+37 %)
Chocolat et produits chocolatés – 2,5 Md€ (+21 %)
Pain et produits de boulangerie – 2,4 Md€ (+5 %)

Vers les pays tiers :

Viande et préparations (hors volaille) – 1,6 Md€ (+8 %)
Viande de volaille – 1,1 Md€ (-2 %)
Produits laitiers – 1,1 Md€ (+6 %)
Chocolat et produits chocolatés – 1,0 Md€ (+10 %)
Tabac et produits du tabac – 876 M€ (+8 %)
Pain et produits de boulangerie – 975 M€ (+4 %)
Tabac et produits du tabac – 876 M€ (+8 %)
Aliments pour animaux – 680 M€ (+16 %)

➤ **Nouvelle obligation d'étiquetage pour les fruits et légumes en Pologne**

À partir du 17 février 2026, les fruits et légumes frais ainsi que les bananes vendues en vrac devront comporter une indication graphique claire du pays d'origine, sous forme de drapeau national. Jusqu'à présent, conformément à la réglementation de l'Union européenne, l'origine des fruits et légumes vendus sans emballage devait être indiquée uniquement par écrit. Désormais, les commerçants devront ajouter un symbole visuel du drapeau du pays d'origine, en complément de l'information écrite déjà obligatoire.

Cette nouvelle règle s'applique aux produits :

- vendus en vrac,
- emballés à la demande du client sur le lieu de vente,
- ou préparés pour une vente directe.

L'information devra être placée **à proximité du produit**, de manière visible et lisible, afin d'éviter toute confusion pour le consommateur. Cette mesure vise à garantir aux consommateurs un accès complet et transparent aux informations sur les produits qu'ils achètent, et à favoriser des choix d'achat éclairés, complète les règles européennes existantes et s'inscrit dans une démarche plus large de transparence du marché alimentaire du pays.

Des dispositifs similaires sont déjà en vigueur :

- pour les pommes de terre depuis 2019,

- pour la viande vendue en vrac depuis 2020.

La mesure découle du règlement du 4 novembre 2025 du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, modifiant les règles relatives à l'étiquetage de certaines denrées alimentaires.

➤ Environ 666 M€ (2,8 mds PLN) pour moderniser et verdir l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture a annoncé une augmentation des fonds pour les investissements modernisant les exploitations et réduisant leur impact sur l'environnement. Le premier appel à projets dans le cadre du programme I.10.4 (« Investissements contribuant à la protection de l'environnement et du climat ») a montré un fort intérêt : les agriculteurs ont soumis plus de 28 000 demandes pour un montant total d'environ 5,8 mds PLN (≈ 1,38 md €), alors que le budget initial était de 930 M PLN (≈ 221 M€).

À ce jour, l'aide a permis de financer environ 31 % des demandes. Avec l'augmentation du budget à 2,8 mds PLN (≈ 666 M€), environ 5 000 exploitations supplémentaires pourront être soutenues, soit un total d'environ 14 000 exploitations dans tout le pays. Les fonds seront destinés à des machines et technologies modernes, à une meilleure gestion de l'eau, à la réduction des engrais et des émissions, ainsi qu'à l'amélioration de la santé des sols, dans un objectif de sécurité alimentaire et de protection du climat.

Le ministre a également annoncé une augmentation des primes pour les jeunes agriculteurs, passant de 200 000 à 300 000 PLN (≈ 71 370 €), pour ceux investissant dans la production animale ou combinant cultures végétales et élevage. Ce soutien vise à développer des exploitations modernes, écologiques et résilientes face aux fluctuations du marché, tout en promouvant les énergies renouvelables comme source de revenu supplémentaire.

➤ Le pays croule sous les céréales mais les exportations ne suivent pas

Le problème des excédents céréaliers en Pologne reste l'un des principaux défis de la saison. Malgré la poursuite des exportations, les stocks demeurent très élevés — estimés ces derniers mois entre 12 et 14 Mt — et, selon les experts, leur réduction est trop lente. Les récoltes record en Pologne et dans le monde ont renforcé la concurrence, tandis que la baisse des exportations vers l'Allemagne, ex-principal débouché, aggrave la situation.

Les experts estiment que miser sur la Chine ne constitue pas une solution durable et recommandent de **privilégier des marchés plus proches, comme l'Égypte**, bien que la Pologne ne dispose pas encore des autorisations phytosanitaires nécessaires. Sans accélération des exportations et amélioration de la compétitivité des prix, la pression sur les prix et sur la situation financière des exploitations devrait se prolonger.

République tchèque :

➤ Bien-être des animaux : bilan 2025

Dans le cadre des 6 950 contrôles réalisés en 2025, **l'Administration vétérinaire a constaté des manquements dans 22 % des fermes d'élevage inspectées, contre 25 % en 2024 et a infligé un montant record d'amendes totalisant 35,1 M CZK soit 1,4 M€ (+0,6 M CZK par rapport à 2024).** Les infractions relevées le plus fréquemment ont été des conditions d'élevage inappropriées, des restrictions en matière d'alimentation et d'abreuvement, l'absence de soins vétérinaires et l'absence de mesures de sécurité empêchant les animaux de s'échapper. Dans le cadre des contrôles, les vétérinaires ont placé plus de 700 animaux en soins alternatifs.

L'Administration vétérinaire a annoncé avoir dépensé 33 M CZK (1,36 M€) pour empêcher la propagation de la fièvre aphteuse en Tchéquie (0 cas en 2025) et 56 M CZK (2,36 M€) pour des mesures contre la peste africaine (1 cas en 2025 contre 27 en 2024). S'agissant de la grippe aviaire, les vétérinaires ont confirmé 39 foyers en 2025 (11 dans des élevages commerciaux et 28 dans des élevages non commerciaux) contre 53 en 2024. En 2026, l'Administration a déjà enregistré huit foyers dans des élevages non commerciaux.

➤ Hausse significative du budget agricole en 2026 pour sécuriser les aides et soutenir la transformation

En 2026, le ministère de l'Agriculture disposera d'un budget de **63 Md CZK (≈ 2,6 Md€)**, soit une hausse de **7,8 Md CZK (≈ 325 M€)** par rapport au projet initial et de **6,8 %** par rapport à la loi votée en 2025. Cette augmentation vise à éviter toute suspension des aides européennes due à un cofinancement national insuffisant. Les programmes nationaux seront renforcés avec **4 Md CZK (≈ 167 M€)**, notamment pour le bien-être animal, le soutien aux apiculteurs, aux producteurs de fruits et aux banques alimentaires.

Le programme de soutien à la transformation des produits agricoles sera relancé pour permettre aux entreprises agricoles d'investir dans les capacités de transformation. L'objectif est d'avoir une production de produits finis plus importante et d'**inverser la tendance actuelle où les matières premières bon marché (céréales, animaux vivants, lait) sont majoritairement exportées et les produits alimentaires transformés prêts à l'emploi sont principalement issus des importations.**

➤ Une ambition : simplifier les règles de gestion des zones à risque d'érosion

Jusqu'à présent, les règles de protection contre l'érosion ont été formulées de manière uniforme, sans tenir compte de la nature des différents types de sols sujets à des risques d'érosion. Les modalités de gestion seront désormais divisées selon le degré de menace d'érosion, avec une séparation selon les terres fortement et modérément menacées d'érosion. Pour chaque catégorie de risque d'érosion, des groupes de cultures appropriés seront définis. Une liste claire de mesures de protection des sols sera également définie, permettant aux agriculteurs de sélectionner celles à utiliser sur leurs terres. **Environ 60 % des terres agricoles sont potentiellement menacées par une forme d'érosion hydrique** et ~45 % par l'érosion éolienne, ce qui montre un niveau élevé d'exposition des sols à l'érosion (la moyenne européenne est 40%).

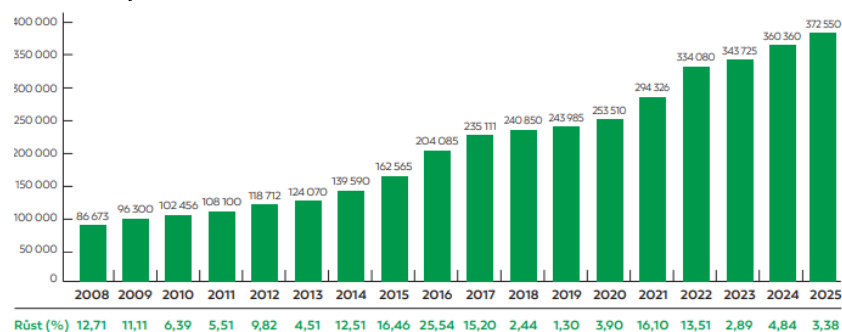
➤ Hausse des prix des terres agricoles

Selon le rapport sur le marché foncier 2025, le prix moyen des terres agricoles a atteint **373 550 CZK (≈ 15 565 €)** par hectare en 2025, en hausse de 3,4 % par rapport à 2024.

L'écart de prix entre terres arables et prairies permanentes s'est accentué : alors qu'en 2024 un hectare de terre arable se vendait en moyenne 24 % plus cher qu'un hectare de prairie permanente, cet écart a atteint 30 % en 2025.

En 2025, le prix moyen des terres arables s'élevait à **39,6 CZK/m² (≈ 1,65 €/m²)** (+ 4,4 % sur un an), contre **30,3 CZK/m² (≈ 1,26 €/m²)** (- 0,4 % sur un an) pour les prairies permanentes.

Conversions indicatives au taux moyen de 1 € = 24 CZK.



➤ Soutien à la compétitivité des propriétaires forestiers

Le conseil des ministres a approuvé un règlement relatif aux conditions d'octroi d'aides financières pour la gestion forestière et certaines activités liées à la chasse. Le nouveau règlement révisé l'étendue des contributions financières existantes et étend la contribution financière actuelle à la promotion du regroupement des propriétaires forestiers : des

associations ou des coopératives peuvent être créées à compter de cette année et leurs activités, en particulier la commercialisation commune du bois, soutenues financièrement à partir de 2027 avec un montant pouvant aller jusqu'à 93 M CZK (~3,8 M EUR). Cette nouvelle contribution prend en compte la structure fragmentée de la propriété forestière du pays (totalisant 355 000 propriétaires forestiers dont plus de 260 000 possèdent moins d'un hectare de forêt) et s'inscrit dans le cadre de l'aide accordée à la gestion des forêts et aux activités forestières qui s'élèvera en 2026 à 2,2 Md CZK (~ 90 M EUR).

➤ Soutien à la biodiversité et à l'agroforesterie

Le conseil des ministres a approuvé la possibilité de combiner les subventions pour l'agroforesterie avec les aides pour les bandes végétalisées en régime biologique. Le règlement approuvé simplifie également la gestion des subventions en réduisant la charge administrative et en allégeant les sanctions en cas de non-respect du nombre d'arbres sur le terrain (100 arbres par hectare). En 2026, au total 250 M CZK (~10,3 M EUR) sont alloués au soutien de la biodiversité (combinaison de la culture d'arbres avec la culture de plantes agricoles ou l'élevage d'animaux sur une même parcelle). Les subventions seront accordées par hectare de terres agricoles, pour une superficie totale de plus de 5 000 hectares. Le conseil a également approuvé un règlement simplifiant les procédures administratives pour le reboisement des terres agricoles moins rentables, y compris l'entretien ultérieur des peuplements forestiers.

➤ Travailleurs ukrainiens indispensables dans l'agriculture

Selon la Chambre d'agriculture, les travailleurs en provenance d'Ukraine représentent environ **10 % du nombre total de personnes travaillant dans l'agriculture**. Selon l'estimation du ministère du Travail et des Affaires sociales, environ 6 000 Ukrainiens travaillent dans la production agricole primaire et 11 000 dans l'industrie alimentaire. Alors qu'auparavant leur rôle était plutôt considéré comme une aide saisonnière ou temporaire, ils constituent à présent une main-d'œuvre indispensable dans de nombreuses exploitations agricoles et usines de production. Grâce à l'intégration linguistique et à l'expérience acquise, ils occupent de plus en plus de postes qualifiés, tels que chefs de production ou experts techniques en transformation agricole. Les employeurs tchèques investissent dans leur formation mais la contrainte de reconnaissance des qualifications professionnelles (diplômes) rend le processus de promotion très long et bureaucratique.

Slovaquie :

➤ Deux nouveaux programmes de subventions agricoles d'un total de 92 M€

Le ministère de l'Agriculture a lancé deux programmes de subventions d'un montant total de **92 M€** :

- **57 M€** sont destinés aux **jeunes et nouveaux agriculteurs**. L'aide peut couvrir jusqu'à **100 % des coûts d'investissement**, avec un plafond de **100 000 € par projet**.
- **35 M€** sont alloués au **secteur de la transformation agroalimentaire**. Les subventions peuvent couvrir jusqu'à **60 % des coûts d'investissement**, également plafonnées à **100 000 € par projet**.

Ces mesures visent à renforcer la compétitivité du secteur agricole, soutenir le renouvellement des générations et développer la transformation alimentaire du pays.

➤ Fermeture de la sucrerie Považský cukor et incertitudes sur l'avenir du secteur

Le groupe allemand **Nordzucker** ferme sa sucrerie **Považský cukor**, qui produisait **50 % du sucre slovaque**, réduisant le pays à une seule sucrerie en activité. Le site sera reconverti en centre logistique, et 100 des 200 employés perdront leur emploi. La fermeture résulte de **prix du sucre bas en Europe** et de volumes jugés insuffisants de betteraves, malgré une **récolte record** selon les agriculteurs.

La betterave sucrière cultivée sur **20 000 ha** pourrait perdre **8 000 ha** de superficie. Le ministre de l'Agriculture, **Richard Takáč**, envisage une **reprise possible** via un projet d'acquisition de l'État ou d'investisseurs privés. Pendant ce temps, **Südzucker** prévoit d'**augmenter de 20–30 %** sa production à Sered dans la **région de Trnava** à environ **50 km au nord-est de Bratislava**.

➤ **La Chambre d'agriculture alerte sur les conséquences de l'accord UE-Mercosur**

Le président de la Chambre de l'agriculture de l'agroalimentaire (SPPK), **Andrej Gajdoš**, alerte sur les effets de l'**accord commercial UE-Mercosur** sur l'agriculture slovaque :

- L'importation de **bœuf, poulet et sucre sud-américains** exercera une forte pression sur les produits locaux, déjà concurrencés par les produits ukrainiens à bas prix.
- La **sécurité sanitaire, la qualité et l'empreinte carbone** de ces produits importés soulèvent des inquiétudes, en contradiction avec les principes de la PAC et des circuits courts.
- Les secteurs les plus menacés sont **l'élevage bovin, l'aviculture et la production de sucre**, alors que la Slovaquie était autosuffisante pour le sucre.
- La réduction des **subventions européennes** et le plafonnement des aides aux grandes exploitations compliquent la modernisation et la compétitivité des fermes slovaques.

M. Gajdoš insiste sur le rôle des **consommateurs** et sur la nécessité de **privilégier les produits locaux**, soulignant que l'agriculture concerne **tous les citoyens** et non seulement les agriculteurs.

➤ **Production laitière : stagnation et défis économiques**

La production laitière en Slovaquie a stagné l'année dernière à environ 813 millions de kg, malgré la fermeture de plusieurs exploitations en raison de la fièvre aphteuse. Les éleveurs affirment que les prix du lait sont inférieurs d'environ 0,10 € aux coûts de production, estimés entre 0,52 et 0,53 € par kilogramme, sous la pression de la surproduction subventionnée dans d'autres pays de l'Union européenne.

Le nombre d'exploitations laitières a diminué au cours de la dernière décennie, passant d'environ 450 à 300, ce qui reflète un déclin structurel du secteur. Selon Eurostat, le nombre de vaches laitières en décembre 2024 était d'environ 114 100 têtes, le niveau le plus bas depuis plusieurs années, bien inférieur aux 159 300 têtes enregistrées en 2010. Les données de FAOSTAT indiquent que la production totale de lait en 2023 était d'environ 926 060 tonnes, légèrement en baisse par rapport à 2022.

Les producteurs subissent une forte pression économique : les coûts de production dépassent souvent le prix du lait, ce qui entraîne des pertes pour les exploitations. Les prix du lait cru ont été volatils entre 2022 et 2025, mais restent globalement bas. Malgré ces difficultés, le marché des produits laitiers slovaque montre des perspectives de croissance, avec une valeur de production estimée à 660 millions d'euros en 2023, pouvant atteindre 715 millions d'euros d'ici 2028 selon les rapports sectoriels.

B. ACTUALITES SANITAIRES :

Estonie :

➤ Grippe aviaire – mesures de prévention

À partir du 9 février 2026, l'Agence publique pour la sécurité alimentaire et la santé animale (PTA) a imposé à l'échelle nationale l'obligation de garder les volailles et autres oiseaux captifs à l'intérieur afin de prévenir la propagation de la grippe aviaire. Cette mesure suit les recommandations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et s'inscrit dans la lignée de restrictions similaires en Belgique, Irlande, Italie et Finlande.

Seules certaines exceptions sont autorisées pour les canards et les oies, qui peuvent sortir à condition de rester complètement séparés des autres volailles domestiques. Le PTA supervisera le respect des règles et rappelle aux éleveurs leur obligation de déclarer l'emplacement de leurs volailles dans le registre national, même pour un petit nombre d'animaux, afin de garantir un suivi et un soutien adaptés pendant cette période.

Cette décision intervient face à la propagation rapide du virus en Europe, aggravée par la migration des oiseaux sauvages, et vise à protéger la santé des volailles et à limiter le risque pour l'ensemble du secteur agricole.

Lituanie :

➤ Maladie de Newcastle : 1er foyer

Les autorités lituaniennes ont confirmé le premier foyer de cette maladie aviaire dans une ferme du **district de Vilnius**. Selon le service vétérinaire et alimentaire d'Etat (**SFVS**), les cas identifiés ont été traités, mais la **vigilance reste de mise** pour éviter toute propagation. Le **ministère de l'Agriculture** a annoncé la tenue d'une **consultation publique** pour les éleveurs touchés ou susceptibles d'être affectés par la maladie, afin de les informer et de coordonner les mesures de prévention.

Pologne :

➤ Grippe aviaire (IAHP) : 40 foyers en 2026

Au 27 février, 40 foyers ont été confirmés, dont le dernier le 24 février dans un élevage commercial de 101 000 poulets de chais dans la région de Grande Pologne.

➤ Maladie de Newcastle : 25 foyers en 2026

Au 27 février 2026, 25 foyers ont été identifiés, dont le dernier le 20 février concerne un élevage commercial de 170 poules pondeuses dans la région de Grande Pologne.

➤ Peste porcine africaine : 376 cas en faune sauvage en 2026

Le dernier recensement date du 20 février 2026.

En 2025, 18 foyers en élevage et 3421 cas en faune sauvage.

➤ Fièvre catarrhale ovine : 6 foyers en 2026

Le dernier cas a été confirmé le 19 février dans la région d'Opole (1637 bovins parmi lesquels 1 cas de sérotype 3 confirmé).

République Tchèque

➤ Grippe aviaire (IAHP) : 2 cas en 2026

L'Administration vétérinaire a signalé deux premiers cas en 2026 de grippe aviaire touchant deux élevages commerciaux de 236 000 poules pondeuses et de canards, tous deux situés à Kosičky dans la région de Hradec Králové. L'élevage de poules est le site le plus touché depuis quatre ans. Une zone de protection de 3 km et une zone de surveillance de 10 kilomètres ont été délimitées. La maladie a également été confirmée dans 11 élevages non commerciaux depuis le début de l'année, ainsi qu'au zoo de Prague.

Slovaquie

➤ Grippe aviaire : 2er foyers en élevage et 4 cas en faune sauvage

La présence du virus de grippe aviaire hautement pathogène H5N1 a été confirmée dans une ferme commerciale de dindes dans le district de Komárno. L'infection a provoqué une mortalité massive : environ 400 dindes sont mortes en une journée et, au 5 février, 7 000 dindes étaient décédées, avec un taux de mortalité de 100 % dans le premier bâtiment touché. La ferme comptait initialement 36 000 volailles.

Le deuxième foyer a été confirmée dans un élevage de poules pondeuses. L'infection a été détectée après que l'éleveur a signalé une hausse de la mortalité, une baisse de la ponte et des symptômes cliniques typiques. Sur 3 098 poules réparties dans deux halls, plus de 1 300 sont mortes d'ici la fin de la semaine.

Les autorités vétérinaires ont immédiatement suspendu tous les mouvements sur la ferme et ordonné un dépeuplement total, prévu pour durer deux à trois jours. Une zone de protection de 3 km et une zone de surveillance de 10 km ont été instaurées autour du foyer afin de limiter la propagation du virus, affectant plusieurs communes et districts voisins.

En février, quatre cas de H5N1 ont également été confirmés chez des cygnes tuberculés sauvages dans les régions de sud-ouest du pays.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Ronan VENETZ, Chef du Service économique régional de Varsovie

Rédaction : François VIEL, Bozena BOCHENEK

Avec la participation des SE de la zone.

Abonnez-vous : bozena.bochenek@dgtresor.gouv.fr